

## SUJET 1

Commentaire de documents historiques accompagné d'une question de géographie qui s'appuie sur des documents

### 1.a. Commentaire de document historique

#### Georg Forster à la croisée des chemins (1792)

1           « Les jours de poste se suivent sans que vous me donniez signe de vie, mon ami, et  
entretemps la situation devient plus pressante et compliquée. La République française  
(reconnue désormais dans la capitulation de Longwy<sup>1</sup>) semble ne pas vouloir abandonner  
Mayence<sup>2</sup> ; une société de la liberté s'est formée sous les auspices du général et la bourgeoisie  
5 de la ville, laissée à elle-même, semble tout à fait encline à se jeter dans les bras de la  
République comme en Savoie. [...] Avec d'autres personnes bien disposées, je me suis tenu en  
retrait jusqu'ici ; mais cette neutralité est fâcheuse, la crise approche et il faudra prendre parti.  
L'exemple de la France a montré ce que devrait être partout le destin des émigrés, l'impuissance  
des cabinets est si grande, l'esprit révolutionnaire éveillé par la destruction totale des armées  
10 coalisées a déjà une telle force, comme on l'a prévu, qu'il y a tout à craindre pour la Constitution  
allemande, si l'on ne sépare pas ou donne volontairement, lorsque l'on conclura la paix, les  
parties devenues résolument démocratiques. Le Rhin est là pour le bonheur de l'Allemagne ; il  
doit être la frontière qui sépare de l'Allemagne le pays des républicains. Ce serait de la folie  
que de songer encore aux vieux rêves d'inviolabilité et d'indissolubilité de l'Empire. On perdra  
15 tout si on veut reprendre quelque chose. L'exemple de la monarchie en France est suffisant pour  
le prouver. La contagion s'étendra sans cesse si l'on n'achète pas, *coûte qu'il coûte*<sup>3</sup>, une paix  
qui mettra les puissances en mesure d'avoir du pouvoir sur leurs sujets. C'est à peine si cela  
peut encore être garanti alors qu'on a entrepris la campagne insensée en France [...]. Les  
troupes, les bourgeois et les paysans sont mécontents et l'honneur perdu des premières n'a pas  
20 d'autre excuse que l'impossibilité de se battre contre la liberté. L'Amérique l'a montré et  
maintenant la France. [...] En Italie, tout tremble devant d'autres progrès de la République  
française, je le sais de voyageurs en qui on peut avoir confiance ; partout le peuple est prêt à la  
révolte. [...] Coblenz sera française dans trois jours ; [...] Dumouriez soumettra sans doute  
sans la moindre difficulté toute la Belgique autrichienne avant la nouvelle année [...] ; bref,  
25 tout réclame la paix avec la France en faisant le sacrifice des deux évêchés de Trèves et de  
Mayence.

---

<sup>1</sup> La ville, tombée aux mains des Austro-Prussiens le 23 août, est reprise par les Français le 22 octobre 1792. L'accord de capitulation est « scellé du cachet du peuple français ».

<sup>2</sup> Dès le 5 octobre, les troupes du duc de Nassau évacuent la forteresse de Mayence entraînant la fuite du prince-électeur et des nobles de la ville. Mayence est assiégée à partir du 18 octobre ; le 20 octobre, la capitulation est signée et, le 21, la ville est investie par l'armée française commandée par le général Custine.

<sup>3</sup> En français dans le texte.

Dans cette situation, il est tout à fait impossible d'empêcher la bourgeoisie, mais plus encore le peuple à la campagne, de prendre une décision sans de fortes exhortations extérieures. Le prince électeur est à Hanovre, le coadjuteur<sup>4</sup> ne vient pas ici [...]. Cela dépasse toute  
30 imagination de voir à quel point on s'en tient encore misérablement aux mensonges des émigrés et que personne n'ose se montrer sans inquiétude simplement en tant qu'homme parmi les hommes. « Lâche » et « noble » commencent à devenir synonymes et pour les quelques nobles que l'on connaît, considère et aime, il est déplorable que leur ordre ait décliné à ce point et soit à ce point dépourvu de toute valeur interne. Vous demandez ce qu'il va advenir de tout cela ?  
35 Il faut vouloir le bien général du lieu où l'on se trouve ; il faut suivre la volonté de la majorité ; ou alors sacrifier son existence et sa famille à un attachement aveugle à des gens qui sont déjà incapables de faire quelque chose pour eux-mêmes et veulent et peuvent encore moins aider leurs clients ou ceux qui sombrent dans le malheur à cause d'eux. A-t-on le droit de dire publiquement à Mayence qu'on est pour le prince électeur qui est parti avec la caisse des veuves  
40 et des orphelins et se nourrit des larmes des orphelins ? Pour une noblesse qui a mis à l'abri tous les biens possibles et a ensuite demandé aux bourgeois de se défendre ? Pour un clergé qui s'est déjà fait haïr depuis longtemps par le peuple et qui s'est montré à cette occasion aussi lâche et égoïste que la noblesse ? Non, par le Ciel, c'est impossible. [...] Le peuple vitupère contre [le prince électeur], le maudit et le voue aux gémonies. La noblesse et le clergé sont  
45 d'accord avec lui sur ce point parce qu'ils pensent que son orgueil et sa partialité envers les émigrés sont cause de leur malheur et ils ont raison. Tous crient qu'il ne doit pas revenir.

Que pensez-vous donc qu'on doive faire dans une telle situation ? Quitter ma maison et mes meubles, c'est-à-dire tout ce que je possède au monde et errer au hasard avec femme et enfants jusqu'à ce que nous n'ayons plus de moyens de subsistance, ou bien : rester ici, chercher  
50 à maintenir l'Université<sup>5</sup>, m'occuper des habitants de la ville, les guider sur un chemin raisonnable et modéré de telle façon que leur réunion à l'empire allemand, si elle s'avérait nécessaire lors du traité de paix, ne leur soit pas défavorable et mettre en jeu pour cela tout ce qu'il est possible, au point d'être méconnu, décrié, pris pour un grand démagogue, etc. [...]

Je vois bien que je dois choisir ce dernier chemin si je suis guidé par une étincelle d'amour  
55 pour le bien de tous, par un petit sentiment de dignité en moi-même et par le souci des miens. [...] Ce que je vous écris est la stricte vérité. Mais répondez-moi ! Répondez-moi ! Adieu, très cher ami ; j'ai encore beaucoup à faire aujourd'hui.

Votre F. »

Lettre de Georg Forster à Christian Friedrich Voss<sup>6</sup>, de Mayence, en date du 27 octobre 1792, traduite et éditée par Marita Gilli, dans *Un révolutionnaire allemand. Georg Forster (1754-1794)*, Paris, éditions du CTHS, 2005, p. 334-339.

---

<sup>4</sup> Il s'agit de Karl Theodor von Dalberg, élu en 1787 coadjuteur, c'est-à-dire adjoint au prince-électeur et archevêque de Mayence.

<sup>5</sup> Forster est alors employé comme bibliothécaire à l'Université de Mayence.

<sup>6</sup> Voss était l'éditeur de Forster. Il était établi à Berlin. C'est sur les conseils de Forster que Voss publie en 1792 la traduction allemande des *Droits de l'homme* de Thomas Paine.

## 1.b. Question de géographie

### *Mobilités et accessibilité en France (DROM compris).*

*Sur la base des documents à commenter et de vos connaissances, vous montrerez que les mobilités et l'accessibilité en France (DROM compris) sont inégales selon les individus et les territoires.*

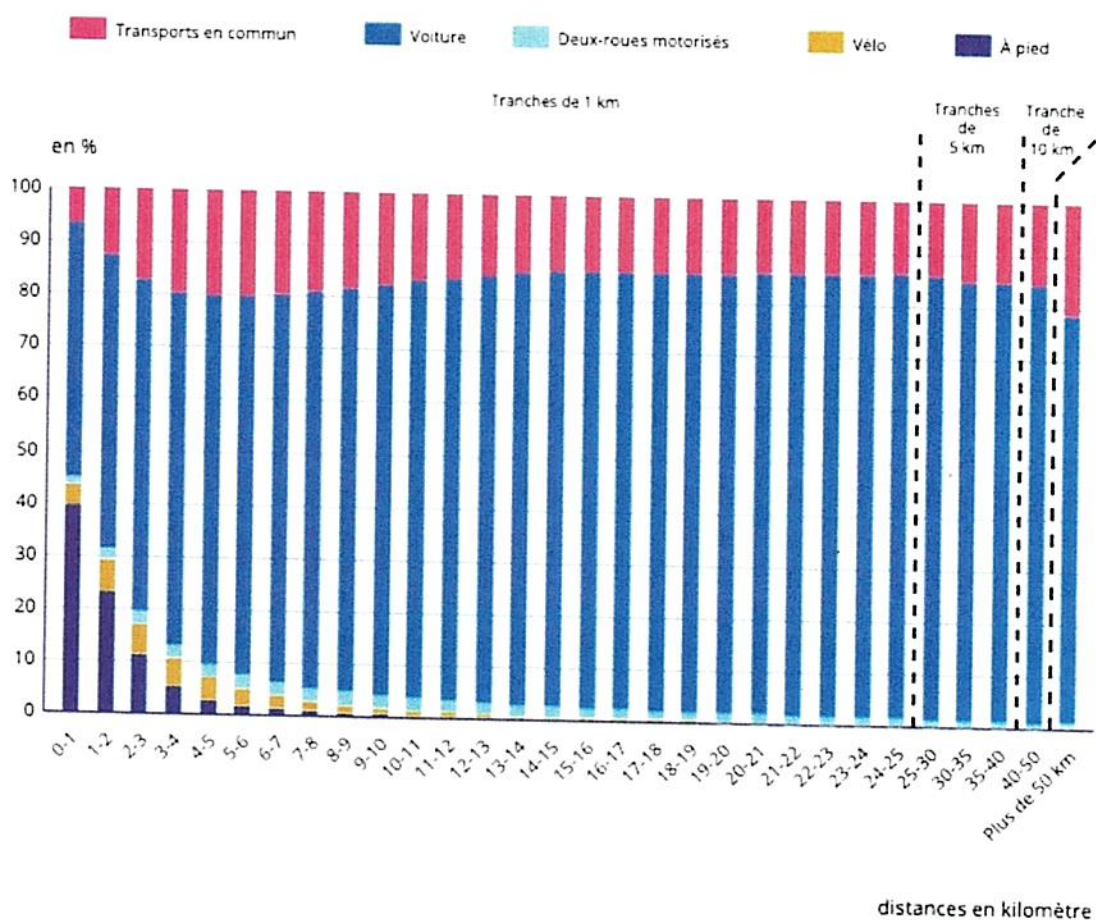
#### Liste des documents

- Document 1 : Mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir.  
Source : Brutel C., Pages J., 2021, « La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances », INSEE Première
- Document 2. Mobilités et inégalités sociales.  
Source : Jouffe Y., « La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques », *Informations sociales*, 2014/2 (n°182), pp. 90-99.
- Document 3. Densité, services et enjeux d'aménagement dans les espaces ruraux.  
Source : Quéva C., 2020, « La diversité croissante des espaces ruraux », in Beucher S., Smits F., *La France : atlas géographique et politique*, Autrement, p. 55.
- Document 4. Une répartition inégale de l'offre de soins en médecine générale libérale en Guyane.  
Source : INSEE, novembre 2017, Dossier n°6, « L'accès aux soins à l'épreuve des grands espaces guyanais : l'absence d'offre de soins s'accompagne de précarité »

Document 1. Mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir.

Source : Brutel C., Pages J., 2021, « La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances », INSEE Première

Figure 1 - Mode de déplacement principal pour se rendre au travail selon la distance à parcourir



Lecture : pour les distances domicile-travail de plus d'un kilomètre à 2 kilomètres compris, 23 % des personnes en emploi se rendent principalement au travail à pied, 6 % utilisent le vélo, 2 % un deux-roues motorisé, 56 % se déplacent en voiture et 13 % prennent les transports en commun.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus en emploi ou en apprentissage, se déplaçant à moins de 150 kilomètres pour aller travailler.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire ; distancier Metric-OSRM (distances par la route), © les contributeurs d'OpenStreetMap.



## Document 2. Mobilités et inégalités sociales.

Source : Jouffe Y., « La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques », *Informations sociales*, 2014/2 (n°182), pp. 90-99.

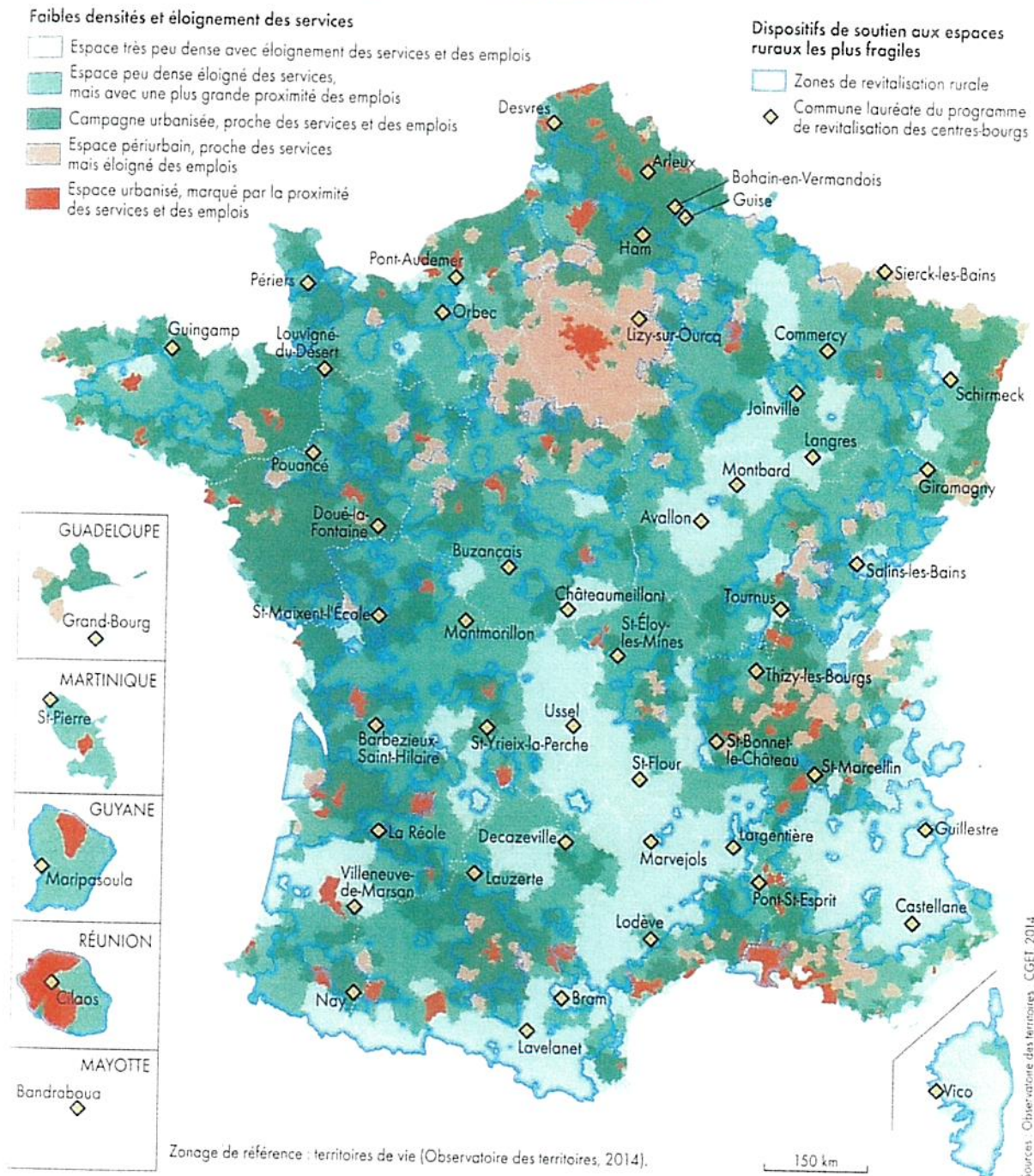
[...] Plus les personnes sont pauvres, moins elles utilisent la voiture au profit d'autres modes de transport. D'après l'enquête nationale Transport et déplacements de 2008 (Tregouët, 2010, p. 46), chez les personnes très pauvres (ici, des ménages gagnant moins de 500 euros par mois par unité de consommation (UC), soit vivant bien en dessous du seuil de pauvreté à 60% de la médiane qui valait presque 1000 euros/mois par UC en 2008), 36% des déplacements se font en voiture (contre 65% en moyenne), 41% se font à pied (contre 22%) et 18% en transports en commun (contre 8%) (...). La pauvreté se traduit notamment par l'usage des modes de transport les plus lents. Les personnes très pauvres se déplacent moins vite que les plus riches (21 km/h contre 27 km/h pour les membres des ménages à plus de 3 000 euros/mois/UC). (...) Les personnes pauvres se déplacent également moins longtemps (47 minutes par jour contre 67), moins loin (16 km quotidiens contre 30 km) et moins souvent (2,62 déplacements quotidiens contre 3,33) (Tregouët, 2010, p. 46-47). [...]

Première incapacité : les plus pauvres ont peu de voitures. Un tiers des ménages les plus pauvres n'ont pas de voiture, un tiers des adultes les plus pauvres et un quart des chômeurs n'ont pas de permis (lequel coûte entre 1200 et 2000 euros), quand les plus riches ont quasiment tous accès à l'automobile et au permis. De plus, beaucoup de ménages pauvres motorisés n'ont qu'une voiture, ce qui en interdit l'usage à certains membres du ménage, augmentant significativement les inégalités entre ménages ainsi qu'entre hommes et femmes : 24% des femmes pauvres ont accès au volant contre 72% des femmes riches. [...]

La voiture est un équipement basique crucial. Le fait d'en disposer efface les inégalités d'accès entre individus et entre territoires : il y a peu de différence d'accessibilité (calculée en part du marché régional d'emplois cadres ou ouvriers à moins d'une heure de trajet) entre un cadre en voiture et un ouvrier en voiture ou entre deux automobilistes habitant respectivement Paris et sa Petite Couronne. Même résultat à Lyon. Mais si on supprime la voiture et qu'il ne reste que les transports en commun, les inégalités d'accès explosent : sans voiture, le temps d'accès aux services est quatre fois plus élevé pour les habitants des quartiers pauvres que pour ceux des quartiers riches de l'agglomération lyonnaise (Caubel, 2006). De même, sur le marché francilien de leurs emplois respectifs, 80% des emplois sont à une heure de transport en commun pour le cadre parisien, contre 39% pour l'ouvrier de Petite Couronne et 11% pour l'ouvrier de Grande Couronne (Wenglenski, 2006). [...]

Deuxième inégalité et incapacité : la localisation des plus pauvres dans l'espace urbain les désavantage. Ainsi, dans le cas de la région Île-de-France, l'accessibilité aux emplois des ouvriers est très inférieure à celle des cadres, pour trois raisons qui se cumulent : les habitants de banlieue ont un moindre accès à l'ensemble de la région que les Parisiens ; l'accès aux emplois dispersés en périphérie est inférieur à l'accès aux emplois plus centraux ; enfin, globalement, les temps de trajet sont globalement plus longs en utilisant le réseau de transports en commun que le réseau routier. Or les cadres cumulent les avantages : ils vivent au centre, où sont concentrés leurs emplois, ce centre est mieux desservi en transports en commun et ils ont accès à la voiture. À l'inverse, les ouvriers sont logés à la périphérie, leurs emplois potentiels sont dispersés dans d'autres périphéries, ils disposent d'un moindre accès à la voiture et de transports en commun rares et lents, soit une triple source d'inégalité. [...]

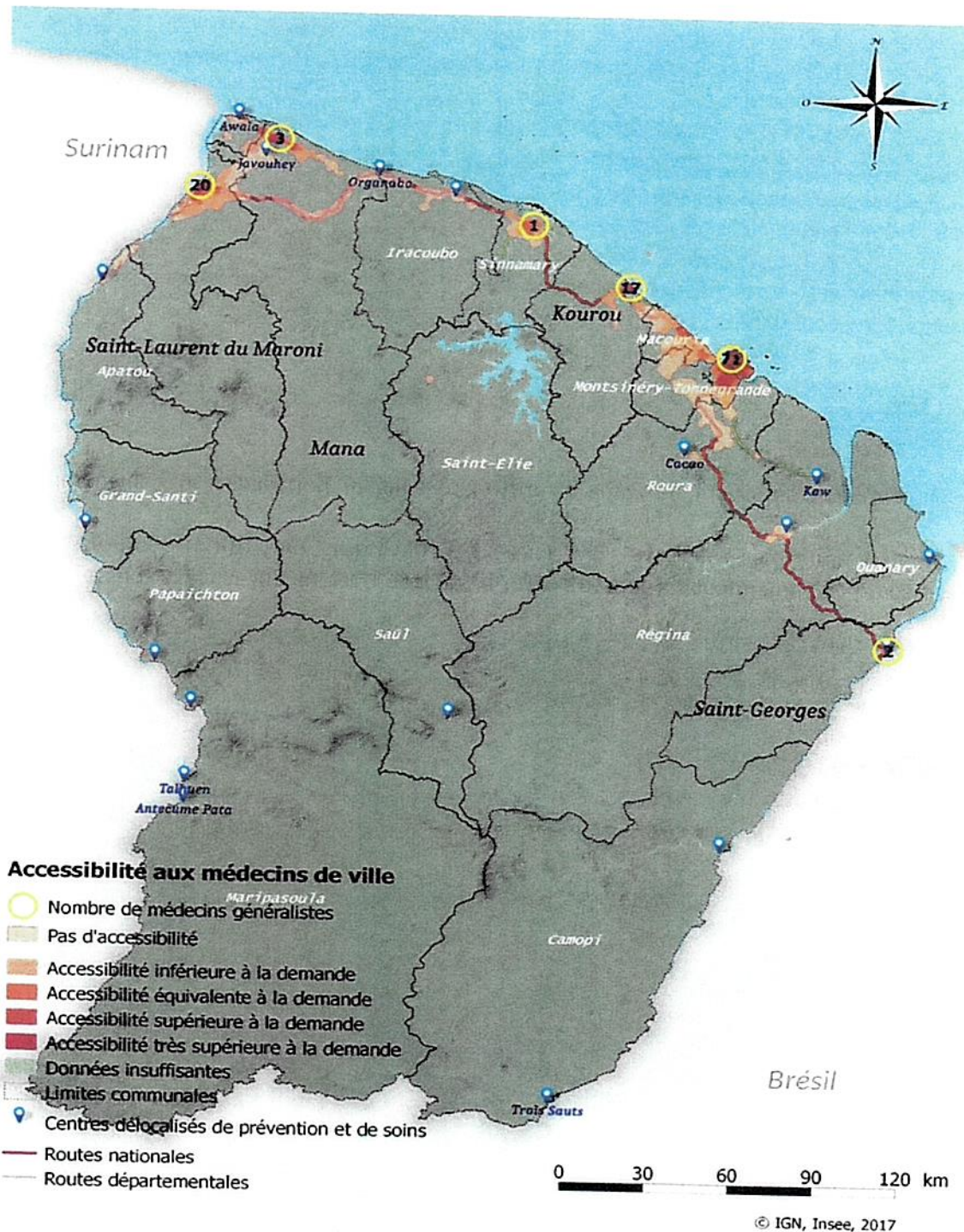
**Densités, services et enjeux d'aménagement dans les espaces ruraux**





Document 4. Une répartition inégale de l'offre de soins en médecine générale libérale en Guyane.

Source : INSEE, novembre 2017, Dossier n°6, « L'accès aux soins à l'épreuve des grands espaces guyanais : l'absence d'offre de soins s'accompagne de précarité »



Lecture : les zones colorées en vert kaki sont celles où il n'y a pas ou très peu de population. Dans les zones les plus densément peuplées de Guyane, l'accessibilité aux médecins généralistes libéraux est variable. Elle peut être supérieure ou très supérieure à la demande (marron foncé), équivalente à la demande (marron clair), inférieure à la demande (orange) ou nulle (beige). Les centres départementaux de prévention et de santé sont représentés sur la carte par une icône bleue.  
 Champ : Guyane littorale (heures pleines).

Sources : Insee, RIL, ARS, Distancier DIRAG.

**Sujet 2 : Composition de géographie pour les optionnaires d'histoire**

***Se déplacer en France (DROM compris).***

*Pour traiter ce sujet, vous vous appuyerez sur des exemples précis et veillerez à proposer une réflexion à plusieurs échelles spatiales. Le devoir pourra comporter une production graphique de votre choix. Vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser le fond de carte joint.*



